

# GUIDE D'UTILISATION DE LA PLATEFORME AL'IN



**Simplifiez votre recherche de logement  
social avec Action Logement !**

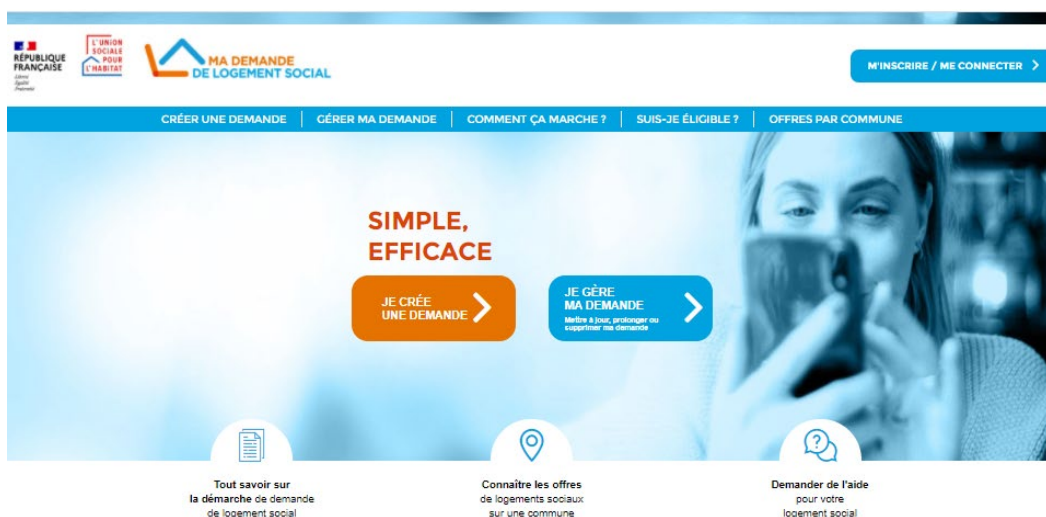
**AL'in.** 

**ActionLogement** 

**al-in.fr**

# #1 Créer sa demande de logement social

- Pour bénéficier des offres de logement de la plateforme AL'in, vous devez avoir fait une demande de logement social et avoir obtenu votre **Numéro Unique** Départemental ou Régional (**NUD ou NUR**).
- Ce numéro est votre identifiant indispensable pour vous positionner sur une offre de logement social.
- Pour créer votre demande de logement social (saisie de votre demande et dépôt de l'ensemble de vos justificatifs) connectez-vous sur :  
**[demande-logement-social.gouv.fr](https://demande-logement-social.gouv.fr)**



The screenshot shows the AL'in website interface. At the top left, there are logos for the French Republic, the Union for Housing, and the 'MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL' logo. A navigation bar contains links: 'CRÉER UNE DEMANDE', 'GÉRER MA DEMANDE', 'COMMENT ÇA MARCHE?', 'SUIS-JE ÉLIGIBLE?', and 'OFFRES PAR COMMUNE'. A 'M'INSCRIRE / ME CONNECTER' button is in the top right. The main content area features a woman using a smartphone, with the text 'SIMPLE, EFFICACE' and two buttons: 'JE CRÉE UNE DEMANDE' and 'JE GÈRE MA DEMANDE'. Below this are three circular icons with text: 'Tout savoir sur la démarche de demande de logement social', 'Connaître les offres de logements sociaux sur une commune', and 'Demander de l'aide pour votre logement social'.